



Heureuse année 2013 à tous

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE : « Plus rien à défendre !... Souvenez-vous »

Depuis quelques mois, j'entends autour de moi cette phrase qui finit par m'exaspérer : « Il n'y a plus rien à défendre ! ».

Alors, je vous dis aujourd'hui : « Souvenez-vous... »

ASPIT a été créée pour défendre le patrimoine immobilier de notre cité ;

à savoir, cette association a pour buts (cf. les statuts originels établis en 2008) :

- ♦ *La conservation des édifices du patrimoine historique de la ville de La Teste de Buch (19^{ème} et 20^{ème} s.).*
- ♦ *Le recensement et la protection des bâtiments 17^{ème} ; 18^{ème}, ou plus anciens, en référence au cadastre de cette même ville datant de 1810.*

Nous avons, certes, opéré des modifications dans les statuts mais ce fut pour ajouter des buts et non pour en extraire.

En aucun cas, l'association ne fut créée pour défendre seulement les écoles et la maison Lesca. Nous avons tenté de le faire comme nous l'aurions fait pour d'autres édifices publics ou pas. Notre but premier, il me semble, était de sauvegarder les maisons en pierres de lest, de faire en sorte que leurs propriétaires, désormais conscients de leur valeur les dévoilent et donc les protègent. Il s'agissait de défendre notre histoire maritime et forestière ; ces maisons en étant le témoignage.

Or donc, de grâce, ne versons pas dans le pessimisme et continuons à lutter contre les destructions. La Teste de Buch est encore riche de bâtiments admirables ou modestes qui nécessitent une vigilance accrue. Il est vrai que notre vieille cité subit une attaque de mites : des trous dans la continuité architecturale apparaissent de plus en plus.

Eh bien ! combattons les mites et cessons de pleurnicher. Ce qui est perdu est perdu et ce qui demeure nous attend.



Façade maison XVII restaurée



Pierres de lest : matériau utilisé du XVII au XIX

La présidente
Nicole Légliise

IN MEMORIAM 2012

PRINTEMPS 2012

1. Disparition de la grange des Ninots, dernier vestige du quartier agricole du même nom.
2. Abattage des 17 platanes centenaires et d'1 tilleul dans la cour de l'Ecole Gambetta.

ETE 2012

1. Destruction de l'Ecole Gambetta (école des filles) et de l'ancien collège attenant.
2. Abattage des arbres du Parc de la Maison Lesca : poumon vert du centre ville.
3. Massacre de la Maison Lesca où rien n'a été respecté.

AUTOMNE HIVER 2012

1. Abattage des 15 platanes centenaires de l'Ecole Jean Jaurès
2. Destruction de l'Ecole Jean Jaurès (Ecole des Garçons)

Christine Castaing

2012 ANNEE NOIRE

pour le Patrimoine Architectural et Végétal de la Teste de Buch.

Souhaitons que 2013 stoppe cette soif de destruction afin que notre ville ne sombre définitivement dans...

« UN UNIVERS IMPITOYABLE » !!!!!!! »



On appelle urbanisme raisonné, une architecture pensée et logique. On définit, d'autre part, le style de constructions par le sincère respect d'une Unité. Celle-ci procède du juste rapport d'échelle admis par l'œil humain. C'est lui qui, au final, juge un bâti harmonieux ou non de l'ensemble aux détails.

L'un des principes immuables en matière d'urbanisme conduit désormais à la conservation maximale de l'architecture patrimoniale d'une commune – c'est à partir de cet acquis (ce passé) que l'on peut envisager une architecture nouvelle (ou moderne). En aucun cas l'inverse, sauf à le vouloir ou y être contraint. D'ailleurs, dans la majorité des communes de France, les édiles municipaux ont bien pris conscience que, lorsque l'on a le bonheur de posséder une architecture urbaine d'origine, le mieux c'est de la garder. Tant il est vrai que c'est le meilleur choix pour défendre les intérêts réels et le cadre de vie d'une population.



Mastodonte écrasant les maisons

Un urbanisme raisonné ne doit jamais être improvisé : rien ne doit ainsi être livré « au hasard ». Ni l'utilisation de l'espace et encore moins l'Echelle. Soit la bonne proportion entre structure urbaine et bâtis. En l'espèce entre largeur des rues, des voiries et des places, et la hauteur déployée des édifices nouveaux.

Il convient aussi de veiller à l'orientation, à la meilleure captation de la lumière, au choix des matériaux utilisés, aux nuisances sonores, à la capacité des réseaux enfouis, aux aménagements et mobiliers urbains et à l'environnement naturel de la cité.

Enfin, et dirions-nous surtout, pour une municipalité de droit public, il faut répondre au Programme d'Urbanisation : soit, non seulement satisfaire les besoins et capacités d'une population, mais également ses aspirations actuelles et futures. Ce que l'on définit par la correcte adaptation de l'offre et de la demande.

Pour conclure, il ne sert à rien de polémiquer car la preuve par neuf d'un bon Urbanisme consiste à ce que les logements édifiés trouvent rapidement preneurs à temps complet, et non saisonnier.

Est-ce bien le cas à La Teste de Buch ?

Denis Blanchard-Dignac.

VIE DE L'ASSOCIATION

Les mois écoulés n'ont pas été calmes pour ASPIT, les événements se sont succédé à un rythme soutenu, vous appelant chaque fois à l'action...

Je ne reviendrai pas sur les Assemblées Générales auxquelles vous avez été nombreux à participer, ni sur les actions en justice dont vous avez été tenus au courant, ni même sur la manifestation organisée in extremis pour essayer de sauver la maison Lesca ! A chaque fois vous avez répondu « présents » preuve que votre engagement n'est pas de pure forme.

Je rappellerai seulement les moments et les événements heureux : participation (et grand succès une fois encore) aux journées du patrimoine, décidément la promenade en petit train reste un des grands classiques de ces journées et on retiendra l'intérêt voire l'enthousiasme que nous manifestent les voyageurs !

Autre moment fort, le concert organisé cet été, dans le parc de l'hôtel de Baleste : les cuivres de l'ONBA au chevet du patrimoine immobilier testerin, quel joli mariage !

C'est dans cet esprit à la fois convivial et offensif que nous allons continuer à œuvrer, confortés par la progression du nombre d'adhérents, puisque, et c'est la bonne nouvelle, nous sommes désormais plus de 200 à nous mobiliser pour défendre ce que nos anciens nous ont laissé en héritage et que nous voulons transmettre aux générations futures.

La secrétaire
Chantal Sigrist



Commentaires d'un adhérent

De cette fastidieuse cérémonie, agrémentée par un buffet de bonne qualité et judicieusement disposé, pour permettre au plus grand nombre d'y accéder (il faut avoir l'honnêteté de louer ce qui est réussi), j'ai surtout retenu trois points :

- ◆ Une diatribe indécente et hors de propos du 1er adjoint Jean-Paul Richard contre les défenseurs de l'environnement et plus spécialement ceux qui interviennent sous l'étiquette "écologistes".
- ◆ L'assurance publiquement formulée par le maire de l'absence de tout projet immobilier sur les Prés

« NÉO TESTERINS ET FOSSILES » : LES VŒUX 2013 À LA TESTE DE BUCH

Salés Ouest.

- ◆ La prestation des enfants composants le Conseil municipal des jeunes, qui se sont exprimés tour à tour, chacun selon ses compétences.

Ce qui m'a frappé, c'est qu'aucun d'entre eux n'avait l'accent local, et tous un accent français "neutre".

Cela illustre pour moi de façon particulièrement évidente que l'accroissement de population de la commune résulte de l'apport de populations exogènes, peu

soucieuses des valeurs locales, qui leur sont la plupart du temps totalement étrangères.

Cela signifie aussi, par voie de conséquence, qu'il sera de plus en plus facile pour nos édiles de faire passer des projets d'aménagement urbain à l'exemple de ceux qui agrémentent la périphérie des grandes villes, qui sont les plus faciles et les plus rentables pour les promoteurs, lesquels les imposent aux élus. On peut considérer que le processus est déjà bien engagé.

L'ADPPM et l'ASPIT ont de beaux jours devant elles.

Jean Fribourg

« NOUS SOMMES LE PAYS DE BUCH »

L'autre jour, passant rue Victor Hugo, une amie et adhérente (et nous commençons à être un nombre significatif) a vu que les ouvriers du chantier de ce qui fut la maison Lesca avaient oublié de fermer l'accès cache misère. Elle a donc vu, à la place des magnifiques arbres centenaires qui constituaient ce parc, un terrain ravagé de trous comme si des cohortes de mites, de leurs becs infects, les avaient creusés. Mais comme nous sommes modernes à La Teste, il faut du passé faire table rase et édifier un de ces immeubles d'une banalité à pleurer - ça je crois que je l'ai déjà dit - qui sont désormais le style de notre ville et au milieu desquels notre bon vieil HLM

Quincarnau ne fait pas tache. D'autres mites, d'ailleurs, ont probablement dévoré les éventuels occupants de tous ces magasins si tristement vides. Le marché lui, reste le même avec sa façade en aile d'avion, et il a gardé son activité, au détriment sans doute, de celui d'Arcachon qui, bien qu'il soit très beau et dans un environnement dont l'architecture est plaisante et originale, souffre sans doute d'un stationnement difficile et onéreux. Quel dommage !

Je ne pourrai terminer cette chronique sans présenter nos condoléances à la famille Dignac pour la perte cruelle de Frédéric. Cette famille EST La Teste que

nous aimions, avec laquelle beaucoup d'entre nous ressentent encore des liens très forts et gardent le souvenir de « Noste Pierre ». Il faudrait le remplacer...

Dans le cadre de la vocation de notre association nous voulons les remercier pour avoir sauvé du même désastre (provoqué par ceux qui, avec avidité, ont cédé aux sirènes de l'argent), l'Hôtel de Baleste. Eux, avec l'élégance que nous leur connaissons, l'ont conservé et restauré et n'ont pas contribué à détruire notre pays. Car nous sommes le Pays de Buch ; il faut s'en souvenir.

Colette Estrade

ET POUR FINIR... Quelques conseils :

Recours gracieux et recours au tribunal administratif :

Quand un terrain bâti ou non, mitoyen de sa propriété est vendu, un affichage constaté par huissier est déposé 2 mois avant la signature définitive. On peut donc aller au service urbanisme et contester le permis de construire. Ceci à la condition expresse d'être mitoyen et vaut pour une maison individuelle ou un immeuble.

Si vous êtes dans ce cas, **PRENEZ CONTACT** le plus tôt possible avec la Présidente au 05 56 66 36 57. Les deux mois passent vite et les démarches (consultation du permis de construire pour vérifier sa conformité) peuvent être longues.

Appel aux adhérents qui sont invités à envoyer leur billet d'humeur soit version papier au 6ter rue de la Marne, soit par mail : aspit@hotmail.fr